



EDMOND
AVOCATS

FORMATION

RISQUE PENAL DE L'ENTREPRISE
Préparer - Réagir - Anticiper

Animée par EDMOND AVOCATS

PARIS - MARSEILLE - DRAGUIGNAN

04.91.13.40.40 | www.edmondavocats.com



Vous êtes dirigeant d'entreprise et vous souhaitez sensibiliser vos équipes aux infractions pénales susceptibles d'être commises dans l'entreprise ? Vous souhaitez savoir réagir lorsque l'un de vos employés ou un dirigeant est placé en garde à vue ou lorsqu'une perquisition est réalisée dans l'entreprise ? Vous recherchez une formation adaptée sur le risque pénal en droit des affaires ?



EDMOND AVOCATS vous propose une formation adaptée.

PROGRAMME

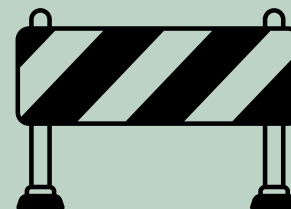
1 - L'IDENTIFICATION DU RISQUE PENAL DANS L'ENTREPRISE

- Quelles qualifications pénales sont susceptibles d'être reprochées à l'entreprise ou son dirigeant (corruption, blanchiment, infractions non-intentionnelles...) ?
- Quelle responsabilité pénale pour l'entreprise ou son dirigeant ?
- Quels sont les acteurs de la procédure pénale (procureur de la République, juge d'instruction, enquêteurs...) et quels sont leurs rôles ?



2 - LES MECANISMES DE PREVENTION DU RISQUE PENAL

- Comment mettre en oeuvre des délégations de pouvoir efficaces ?
- Les procédures d'alerte ou de double contrôle, les chartes internes.
- La sécurisation juridique et médiatique en cas de détection d'une infraction pénale.



3 - LA REALISATION DU RISQUE PENAL

- La gestion des auditions libres, gardes à vue, perquisitions.
- La mise en oeuvre d'une enquête interne.





PUBLICS CONCERNES :

- Dirigeants et mandataires sociaux
- Responsables de site(s)
- Cadres de Direction
- Directeurs Juridiques
- Juristes
- Responsables QSE
- Services de communication et de gestion de crise



METHODE PEDAGOGIQUE ET SUIVI

- 7 heures de formation
- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques (échanges, exemples concrets, mise en pratique)
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par EDMOND AVOCATS
- Evaluation "à chaud" de la formation

INTERVENANTS

- Maître Nicolas BERTHIER
- Maître Tom BONNIFAY
- Maître Brice GRAZZINI
- Maître Philippe VOULAND

TARIFS

- > 4 personnes : 550 euros HT/personne
- > 10 personnes : Sur devis
- Start-up | TPE | Incubateurs : Tarifs préférentiels sur devis (contacter le cabinet)

A noter : le coût de votre formation peut être pris en charge par le plan de développement des compétences de votre entreprise ou par votre fonds d'assurance formation voir faire l'objet d'un crédit d'impôt formation pour les dirigeants et indépendants.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet www.edmondavocats.com. Pour toute demande d'informations ou prendre rendez-vous, contactez nous au 04.91.13.40.40